

COMMUNIQUE DE PRESSE

Salaise sur Sanne, le 8 mars 2018

L'espace industriel responsable et multimodal INSPIRA : une année décisive

Au cours du comité syndical du 8 mars 2018, tous les élus du Syndicat Mixte étaient présents pour approuver le budget prévisionnel de l'année 2018.

A cette occasion, Jean-Pierre Barbier, Président du Département et d'INSPIRA, Yannick NEUDER, Vice-Président Région et d'INSPIRA, Francis CHARVET, Président de la CC Pays Roussillonnais et Trésorier d'INSPIRA, ont confirmé les enjeux industriels et multimodaux d'INSPIRA avec des objectifs précis et opérationnels :

Investir :

- disposer de l'autorisation pour la réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté qui fera l'objet d'une enquête publique dans quelques semaines ;
- finir les travaux actuels avec une signalétique et une insertion dans le paysage conformes aux vœux de l'ensemble des parties prenantes au projet ;
- viabiliser les parcelles au cœur d'INSPIRA – près de 40 M € de travaux sont prévus entre 2018 et 2022 ;

Accueillir des activités :

- Faire aboutir deux projets d'implantation accompagnés depuis près de 2 ans par le Syndicat Mixte et ses partenaires ;
- Développer une plateforme de matériaux alternatifs grâce au soutien de l'Europe et de la Région ;
- poursuivre les actions de promotion et de commercialisation.

A l'occasion du comité syndical, le Président d'Inspira, Jean Pierre Barbier, a confirmé son souhait de rendre attractif INSPIRA en répondant aux besoins des industriels et en adéquation avec l'enjeu régional.

« Les 22 entreprises d'INSPIRA ont porté plus de 70 M € d'investissement ces dernières années, c'est un élément d'attractivité. 2018 sera une année décisive pour de nouvelles implantations. » explique Jean-Pierre Barbier.



Jean-Pierre Barbier, Président du Département et d'INSPIRA, Yannick NEUDER, Vice-Président Région et d'INSPIRA, Francis CHARVET, Président de la CC Pays Roussillonnais et Trésorier d'INSPIRA entourés des élus du Syndicat Mixte, du Président de la CCI Nord Isère et du représentant de la CNR.

A propos d'INSPIRA

INSPIRA - Espace industriel, responsable et multimodal, bénéficie d'une implantation stratégique au cœur de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur l'axe économique Nord-Sud européen et à proximité des métropoles de Lyon et Grenoble.

Plus de 20 entreprises et 900 emplois produisent sur INSPIRA. En parallèle, 160 hectares sont disponibles pour l'accueil de nouveau développement orienté vers les industries d'avenir : énergie, matériaux, recyclage, chimie, écotechnologie, agro-industrie, distribution multimodale...

INSPIRA s'attache à proposer aux entreprises une implantation compétitive reposant sur les synergies industrielles possibles en termes de flux de matières et d'énergies ou de mutualisation d'équipements. L'écologie industrielle est ainsi un vecteur de l'aménagement et du développement économique d'INSPIRA.

La maturité et l'efficacité du système de management environnemental d'INSPIRA, lui permet d'être la première zone d'activité en Isère d'initiative publique certifiée ISO 14001.

En tant que deuxième site portuaire du bassin Rhône Saône et faisant partie des premiers sites de fret de la région, INSPIRA s'impose comme un hub multimodal fort : proximité immédiate A7, embranchements fer et fleuve, réseaux de pipelines et services multimodaux du Port public CCI Nord Isère.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, le département de l'Isère et la Communauté de communes du Pays Roussillonnais ont créé le Syndicat Mixte de la Zone Industriale Portuaire pour assurer la maîtrise d'ouvrage du développement du site INSPIRA. Ce dernier est présidé par Jean-Pierre BARBIER, Président du Département de l'Isère, Yannick NEUDER, Vice-Président de la Région Auvergne Rhône Alpes et d'INSPIRA et Francis CHARVET, Président de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais et Trésorier d'INSPIRA. INSPIRA est développé en partenariat avec la Compagnie Nationale du Rhône, concessionnaire du Domaine Public Fluvial de l'Etat, et aménagé par Isère Aménagement – Groupe Elégia.